



enda diapol



Bulletin trimestriel d'informations sur l'agriculture et les biotechnologies



JUILLET-SEPTEMBRE 2010

N° 07

Editorial

Chers lecteurs,

Le septième numéro du bulletin d'informations, de sensibilisation et de partage « DABA » entre dans le même sillage que les précédents et traite de sujets en rapport avec les problématiques de l'agriculture africaine. A travers les différents articles, le Comité de rédaction a mis l'accent sur des sujets d'actualité qui interpellent les acteurs du monde agricole. Sujets qui occupent progressivement une place importante dans le schéma de développement des économies africaines.

Dans la rubrique « *Derrière les apparences* », l'agriculture qui est souvent considérée comme une activité contribuant de manière importante au changement climatique est présentée sous une autre facette, encore insuffisamment divulguée. En effet, elle peut constituer un remède aux différents bouleversements de notre environnement.

L'organisation du 5^{ème} séminaire scientifique du Forum africain pour la recherche agricole qui s'est tenu du 19 au 24 juillet 2010 à Ouagadougou en présence de plus de 800 participants a été le prétexte d'un article dans la rubrique « *À la Une* ». Ce séminaire avait pour objectif de permettre à la recherche agricole africaine, de s'ouvrir à l'innovation afin de s'adapter à un environnement mondial en perpétuelle mutation.

Dans la rubrique « *Regards croisés* », « DABA » s'est intéressé à la crise alimentaire qui sévit au Niger depuis quelques mois ; avec son lot de drames. D'après les estimations des organismes onusiens, plus de sept millions de Nigériens, soit près de la moitié de la population, seraient en situation d'insécurité alimentaire aiguë.

Les aléas liés au changement climatique, comme la variabilité de la pluviométrie, ont conduit les experts à se pencher sur la question. Aussi, l'irrigation et le drainage ont-ils été présentés à travers la rubrique « *Alternatives* » comme pouvant résoudre la problématique de la maîtrise de l'eau.

M. Bachir Diop, Directeur général de la Société de développement et des fibres textiles (Sodefitec) et par ailleurs président en exercice de l'Association cotonnière africaine (Aca) est quant à lui revenu, par le biais de la rubrique « *Témoignage* », sur les péripéties de la filière cotonnière africaine de ces dix dernières années, marquée par une crise sans précédent.

Pour terminer, la rubrique « *Focus sur ...* », a opté pour une présentation succincte du protocole de Carthagène. Défini comme le cadre juridique de référence quant à l'échange, au transit et à la manipulation des organismes génétiquement modifiés, ce protocole a vu le jour en 2000 et a été ratifié par plus d'une centaine de pays membres de l'Onu. Sur ce, toute l'équipe de « DABA » vous souhaite une ...

... Bonne lecture !

CHANGEMENT CLIMATIQUE



L'agriculture, une solution contre les émissions de gaz à effet de serre ? p2

5^{EME} SEMAINE SCIENTIFIQUE DU FARA

L'innovation agricole africaine au cœur des préoccupations p3



CRISE ALIMENTAIRE

Un drame humanitaire aux portes du Niger p4

INTERVIEW

M. BACHIR DIOP,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SODEFITEX

« Le coton sénégalais est mondialement réputé pour la qualité de sa fibre »



pp 7-8

DERRIÈRE LES APPARENCES

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'agriculture, une solution contre les émissions de gaz à effet de serre ?

Bien qu'elle fasse partie des activités humaines émettant le plus de gaz à effet de serre, l'agriculture peut permettre de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. C'est du moins l'avis d'un groupe d'experts de l'Onu chargés de préparer des approches à long terme pour l'atténuation du changement climatique.

Selon des experts des Nations unies, « l'agriculture peut faire partie des solutions au changement climatique dans le respect et le soutien des critères de développement et de sécurité alimentaire des pays en développement. Toutefois, pour réaliser ce potentiel, des discussions et des décisions systématiques et ciblées [...] sont nécessaires pour clarifier les possibilités d'action et le soutien correspondant ».

L'agriculture des prochaines années aura l'immense défi de nourrir quelques neuf milliards d'êtres humains d'ici à l'horizon 2050. Pour ce faire, elle devra doubler sa production par rapport à son niveau actuel. Ce qui impliquera donc plus de changements d'affectation des terres, plus d'extension des cultures, une intensification de l'élevage et un usage accru de carburants fossiles entre autres. Or, le contexte mondial est loin de s'y prêter.

L'humanité est aujourd'hui traversée par des catastrophes naturelles majeures, doublées de crises de diverses natures qui, selon la plupart des prévisions, iront en s'amplifiant. Une situation imputable aux émissions de gaz à effet de serre (Ges). Selon une étude de Greenpeace, « la contribution générale du secteur agricole aux émissions de Ges se situe entre 17 et 32% des émissions anthropiques mondiales. Ces chiffres incluent les émissions directes de Ges provenant du travail de sol, du bétail, de la riziculture et les émissions indirectes provenant de l'usage de combustibles fossiles, de la production agrochimique et de la conversion des terres non cultivées à des fins agricoles ».

Faire face aux préoccupations environnementales tout en produisant suffisamment de nourriture semble donc être les nouveaux défis auxquels sera confrontée l'agriculture de demain. Cependant, telle que pratiquée dans la majorité des systèmes de production,

l'agriculture ne constitue pas une solution au changement climatique, mais engendre plutôt des problèmes environnementaux annexes. La solution réside donc dans la transformation des pratiques agricoles actuelles. Ce qui permettra de résoudre les problèmes environnementaux actuels, d'améliorer la productivité et d'atteindre la sécurité alimentaire.

Différentes pratiques agricoles peuvent contribuer à atténuer les effets du réchauffement climatique. Il s'agit entre autres de l'élimination des pratiques de la jachère à découvert ou jachère nue, de la pratique de la rotation des cultures à travers la culture de légumineuses, de l'utilisation optimale d'engrais azoté et de phosphore, de fumiers ou de lisier. Sur ce cas précis, l'option pour les fumiers solides plutôt que des fumiers liquides permettra de limiter les émissions de méthane. La réduction du labour sans pour autant recourir aux herbicides peut être une des solutions. Il y a aussi la réhabilitation des sols organiques drainés pour l'obtention de terres cultivables et la restauration des terres dégradées afin d'augmenter les puits de carbone. Cela permettra de lutter contre l'érosion des sols et d'y favoriser les apports organiques et de nutriments. La gestion optimale des pâturages, de même que la réduction des intrants chimiques, permettront à coup sûr de lutter contre le réchauffement climatique, défavorable aux cultures.

En outre, un vaste plan d'ensemble pourrait également comprendre des mesures d'efficacité énergétique. En effet, l'agriculture, telle que pratiquée aujourd'hui, est grandement consommatrice d'énergie. C'est notamment le cas dans les procédés de fabrication des fertilisants à forte intensité énergétique



qui représentent environ 1,2% des émissions mondiales de Ges, tout comme dans le transport, la réfrigération et la machinerie agricoles entre autres.

Les mesures préconisées précédemment devront donc être associées à des mesures générales d'économie d'énergies et/ou d'utilisation d'énergies renouvelables comme le solaire et le biogaz. Bien que de nombreuses études et expériences aient démontré la possibilité d'augmenter les rendements du sol tout en respectant l'environnement, des obstacles majeurs subsistent. Ils sont liés à l'absence de volonté politique, au manque d'informations, d'assistance technique, d'accès aux fertilisants, aux intrants appropriés et au coût financier des options d'atténuation qui dissuadent souvent les acteurs du secteur agricole.

Il devient donc essentiel de mettre en place des politiques d'encouragement et d'accompagnement, de financement et d'investissement pour que l'agriculture puisse libérer son potentiel d'atténuation du réchauffement climatique tout en améliorant ses performances, notamment en Afrique subsaharienne. ■

DABA

Bulletin trimestriel d'informations sur l'agriculture et les biotechnologies

Directeur de publication : **Moussa MBAYE**
 Coordonnateur : **Mamadou Alimou BARRY**
 Comité de rédaction : **Mamadou Alimou BARRY**
 - **Abdoulaye KONE** - **Wédémi Karine Raïssa OUEDRAOGO** - **Marina Isabelle G BAMBARA** - **Claire DUBROCA** - **Miriame KEITA** - **Moussa TALL**

Micro Editions : **Noma Camara**

Contacts :

ENDA DIAPOL, Sicap Sacré Coeur Transition 4, villa n° 8773 - B.P. : 7329 - Dakar - **SÉNÉGAL**
 - Tél. : (221) 33 825 36 20
 - Fax : (221) 33 825 36 32 -
 E-mail : agripol@endadiapol.org
 Web : <http://www.endadiapol.org>

5^{EME} SEMAINE SCIENTIFIQUE DU FARA

L'innovation agricole africaine au cœur des préoccupations

L'Afrique est en retard par rapport au progrès scientifique, particulièrement dans le domaine des nouvelles technologies. Ce phénomène provoque ainsi un manque à gagner dans le secteur agricole. Pour inverser la tendance, le Forum africain pour la recherche agricole (Fara) a organisé, à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 19 au 24 juillet dernier, sa cinquième semaine scientifique.

Permettre à la recherche agricole de mieux faire face aux nouveaux défis et opportunités de la science, tel a été l'objectif du Forum africain pour la recherche agricole (Fara) qui vient d'organiser sa semaine scientifique. Cinquième du genre, la rencontre s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso, du 19 au 24 juillet dernier et a été placée sous le sceau de l'innovation agricole.

Ils étaient plus de huit cent (800) participants composés de gestionnaires de la recherche agricole, d'experts en développement agricole, de producteurs, de chercheurs, de partenaires scientifiques et ceux du développement, d'Ong agricoles, de même que des acteurs du secteur privé et des décideurs politiques à avoir pris part aux travaux. « *Innovation agricole africaine dans un environnement mondial en mutation* » a été le thème central sur lequel les participants ont planché durant une semaine.

Pour mieux cerner les contours de cette thématique, ils ont échangé sur différents sous-thèmes.

Il s'agit entre autres de : « *Investissement dans l'innovation agricole après la crise financière* », « *Centres de connaissances et réseaux pour relever les défis de la mondialisation* », « *Changement climatique et capacité d'adaptation du commerce agricole africain aux chocs internes* ».



Ces sujets qui ont été débattus à travers 14 sessions parallèles ont permis de faire le point sur les principaux défis de la recherche agricole en Afrique. Outre les plénières, des expositions et des séances d'affichage ont également animé cette rencontre internationale.

Les privés invités à investir dans l'agriculture

Au cours des travaux, les acteurs du secteur privé, dont le rôle est important dans le financement et la conduite de la recherche, n'ont pas été marginalisés.

Ces derniers ont été sensibilisés à orienter leurs investissements dans le domaine agricole. C'est pourquoi, la journée consacrée au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (Pddaa), a permis de montrer le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre de ce programme pour une agriculture durable et extensive en Afrique.

Il est toutefois bon de noter que les initiatives des acteurs du secteur privé sont souvent freinées par des contraintes de plusieurs ordres, notamment administratives.

C'est pourquoi, les participants ont interpellé les décideurs politiques sur la nécessité d'accorder davantage de facilités aux acteurs privés pour leur meilleure implication dans l'exécution du Pddaa.

Pour leur part, les ministres de l'Agriculture du Burkina Faso, du Rwanda, de la Sierra Leone et celui de la Recherche du Mozambique, ont quant à eux plaidé en faveur d'un partenariat privé-public dans le domaine de la recherche agricole.

Avant la prochaine édition de la semaine scientifique du Fara qui se tiendra en 2013 au Maghreb, celle de Ouagadougou a permis aux participants d'avoir une meilleure connaissance des enjeux, des opportunités et des avancées de la recherche agricole africaine.

Il reste à espérer que chaque acteur joue sa partition. Le développement agricole en Afrique est à ce prix. ■

INNOVATIONS DANS LE MONDE AGRICOLE

● Regards croisés

CRISE ALIMENTAIRE

Un drame humanitaire aux portes du Niger



Le Niger vit depuis le début de l'année 2010, l'une des plus graves crises alimentaires de son histoire. Environ sept millions de Nigériens souffrent de la faim, dont près de 370.000 enfants de moins de cinq ans en état de malnutrition. Une situation consécutive à une campagne agricole 2009/2010 désastreuse.

Le Niger est en état d'urgence. Environ sept millions de personnes, soit près de la moitié de la population, dont près de 370.000 enfants de moins de cinq ans souffrent de la faim. C'est la conséquence de la grave crise alimentaire qui sévit dans le pays depuis le début de l'année. Malgré la mobilisation de la communauté internationale, le pays peine à voir le bout du tunnel.

La situation dans laquelle se trouve le Niger est la conséquence des résultats catastrophiques de la campagne agricole 2009/2010, du fait de pluies insuffisantes et irrégulières. Celles-ci ont entraîné une baisse de 30% de la production céréa-

lière du pays, et près de 70% de la récolte fourragère destinée au cheptel. De plus, les infestations de ravageurs, les maladies et la forte démographie ont engendré la hausse des prix des denrées alimentaires. S'y ajoutent l'état de pauvreté extrême des populations, les graves pénuries alimentaires et l'appauvrissement des zones de pâturage. On assiste ainsi à des migrations à grande échelle. Aujourd'hui, ce sont environ 500.000 Nigériens qui se déplacent dans les pays voisins à la recherche d'un travail temporaire.

La crise alimentaire qui sévit est en passe de faire de nombreuses victimes si les interventions ne s'inten-

sifient pas. Déjà en 2005, l'inexistence de stocks alimentaires avait entraîné une famine qui avait coûté la vie à plus de 100.000 personnes. Présentement, la majorité de la population vit dans un dénuement total. Le bétail affaibli par la sécheresse est vendu à vil prix pour l'achat de vivres ; lesquels coûtent extrêmement chers du fait de l'inflation. Le système gratuit de santé publique n'assure plus la prise en charge des enfants, condamnant ainsi des milliers d'entre eux, à une mort certaine, en l'absence de soins nécessaires. Pour ne rien arranger, les pluies diluviennes de ces dernières semaines ont ravagé la région d'Agadez ; laissant de nombreuses familles sans toit.

La gestion de l'état d'urgence s'organise

Contrairement à la crise de 2005, les autorités nigériennes ont fait appel

INNOVATIONS DANS LE MONDE AGRICOLE



à l'aide internationale pour venir au secours des populations. Au plan national, des ventes de céréales à prix modérés sont organisées à l'intention des personnes vulnérables. La distribution gratuite de vivres a également permis d'atténuer sensiblement la crise dans le monde rural. Malgré l'arrivée des premiers ravitaillements, la situation reste préoccupante. De son côté, l'Office des produits vivriers du Niger (Opvn) achemine, autant que possible, des vivres à destination des différentes zones touchées par l'insécurité alimentaire. Les partenaires techniques et financiers sont appelés à intervenir sur le terrain pour endiguer la crise.

L'aide internationale arrive, mais encore faut-il qu'elle soit bien organisée et dirigée vers les plus vulnérables. Les précédentes expériences ont permis de mettre en place des mécanismes de suivi et de réponse, favorisant une meilleure coordination de

l'assistance. Les Agences humanitaires des Nations Unies, la Croix Rouge et les Organisations non gouvernementales, apportent les secours d'urgence, particulièrement en faveur des femmes et des enfants malnutris. Néanmoins, les financements demeurent insuffisants. Sur les 348 millions de dollars Us nécessaires, selon les Nations unies, on enregistre un gap de 206 millions. Selon Caritas Niger, le pays n'a reçu que 47.000 tonnes d'aide alimentaire sur les 85.000 garanties par la communauté internationale.

L'insécurité alimentaire est une situation dans laquelle la sous-alimentation, la diminution de la capacité de produire des aliments ou d'obtenir un revenu, et l'augmentation de la prédisposition à la maladie sont constatées. Elle est généralement imputable à des causes conjoncturelles ou structurelles. La crise alimentaire qui sévit au Niger

concerne plusieurs pays de la zone sahélienne. Elle touche près de 10 millions de personnes. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao), 465.000 personnes sont concernées au Burkina Faso, 600.000 au Mali, 370.000 en Mauritanie et quelques dizaines de milliers dans le nord du Nigeria.

Après 30 ans de lutte contre le phénomène, le Niger peine à trouver une stratégie cohérente pour sortir du cercle vicieux de l'insécurité alimentaire. La solution résiderait, sans doute, dans l'implication de tous les acteurs. Et ce, à travers la conjugaison des efforts de l'Etat nigérien, des organismes sous régionaux d'intégration et des partenaires techniques et financiers, quant à la planification des actions à mettre en œuvre pour sortir de cette insécurité alimentaire chronique.

INNOVATIONS DANS LE MONDE AGRICOLE

● Alternatives

INTENSIFICATION DE LA PRODUCTION AGRICOLE AFRICAINE

L'impératif de la maîtrise de l'eau par l'irrigation et le drainage

Les sécheresses chroniques de certaines zones alors que d'autres sont inondées, résultent de l'inéquitable répartition spatio-temporelle des ressources en eau. Une situation préjudiciable au développement d'une production agricole intensive sur le continent africain. Pour y remédier, la maîtrise de l'eau devient un préalable.

Le changement climatique dont souffre l'agriculture, entraînant un excès et/ou un déficit de pluviométrie pose la question de l'urgence de la maîtrise de l'eau. Aussi, l'irrigation et le drainage sont-ils préconisés pour stabiliser les récoltes et améliorer les rendements.

L'irrigation est une opération consistant à apporter artificiellement de l'eau aux végétaux dans le but d'augmenter leur rendement. Quant au drainage, il permet d'évacuer l'eau à travers des fossés ou des drains. Ce sont deux procédés nécessaires en cas de déficit ou d'excès en eau. On distingue plusieurs techniques d'irrigation. L'irrigation manuelle, qui s'effectue à l'aide d'un arrosoir, d'un sceau ou de tout autre récipient. Elle est réalisée sur de petites surfaces. Mais, présente l'inconvénient de nécessiter de grandes quantités d'eau, dont la majorité perdue par évaporation. Par contre, la micro-irrigation encore appelée système de goutte à goutte est une technique plus économe en eau car permettant d'éviter le ruissellement. Elle ne peut être utilisée que pour des cultures en ligne telles que les cultures maraîchères et fruitières. En outre, elle nécessite l'usage d'une eau filtrée afin de ne pas obstruer les canaux d'irrigation. Cette technique consiste à apporter l'eau sous une faible pression jusqu'aux racines des plantes. La distribution au compte-goutte se fait en surface ou en souterrain, à l'aide de petits tuyaux, posés sur le sol ou enfouis.

Quant à l'irrigation par aspersion, c'est un procédé utilisant des canali-



sations enfouies, où l'eau circule sous forte pression. Des tuyaux mobiles, reliés à ces canalisations, arrosent les parcelles comme le ferait la pluie, en projetant l'eau sous pression au-dessus des plantations. L'inconvénient majeur de la micro-irrigation et de l'irrigation par aspersion est que l'une ou l'autre de ces deux techniques, nécessitent des infrastructures coûteuses. Posant ainsi un problème d'accessibilité pour les paysans africains.

La maîtrise de l'eau implique tout aussi celle du drainage. Ce procédé consiste à évacuer le surplus d'eau des parcelles, à travers des fossés. En effet, une humidité excessive provoque une altération des caractères physico-chimiques du sol à travers une instabilité des structures organiques, une désagrégation des particules et un déficit en oxygène entre autres. Ce qui rend difficile les travaux agricoles en favorisant la for-

mation de grosses mottes de terre compactes qui limitent l'alimentation et le développement des plantes. Les fossés creusés dans le sol pour évacuer le surplus d'eau, constituent donc une solution. Cependant, tout comme l'irrigation, la mise en place du drainage est tout aussi coûteuse et donc parfois hors de portée pour la plupart des producteurs du continent.

Du fait de la récente crise alimentaire, les efforts conjugués de part et d'autre visent à intensifier la production agricole en Afrique.

Cependant, à cause des effets pervers du changement climatique qui se manifestent durement sur le continent, ces initiatives risquent d'être annihilées si des stratégies d'adaptation ne sont pas trouvées. Toutefois, le drainage et l'irrigation, conjugués à de bonnes pratiques agricoles, pourront constituer la base d'une agriculture intensive et durable en Afrique. ■

● Témoignage

M. BACHIR DIOP, DIRECTEUR GENERAL DE LA SODEFITEX

« Le coton sénégalais est mondialement réputé pour la qualité de sa fibre »

Agroéconomiste de formation, M. Bachir Diop a été recruté par la Sodefitec où il a occupé divers postes de responsabilité. Entre 1983 et 1997, il a été successivement chef de secteur, responsable du suivi évaluation, Directeur technique adjoint et coordonnateur du Projet de Développement rural au Sénégal Oriental, Directeur Technique Agronomique et Directeur du Développement Rural. Entre 1997 et 2000 il est sélectionné pour diriger un Projet pilote du Fonds International de Développement Agricole (Fida), le Projet de Promotion des Micro Entreprises Rurales qui ambitionne de développer l'entreprise non agricole en milieu rural, et quitte la Sodefitec. En 2000, suite à l'alternance politique, il est rappelé à la tête de la Sodefitec avec pour objectif de redresser l'entreprise qui traversait la pire crise de son histoire. C'est donc à un passionné des questions de développement rural (il préside le Think Tank « IPAR » « Initiative Prospective Agricole et Rurale ») que DABA a tendu son micro. Entretien !



DABA : Depuis 2000, la filière cotonnière africaine traverse une crise. Quels ont été les impacts de celle-ci au Sénégal ?

M. Bachir Diop : De 1998 à 2000, la filière cotonnière sénégalaise avait, si je puis dire, « touché le fond » en enregistrant les pires résultats de son histoire : 11 600 tonnes, puis 14 600 tonnes de coton graine. Les rendements agronomiques se sont brutalement affaiblis (200 et 682 kg / ha) du fait de l'invasion d'un dangereux parasite piqueur suceur, *Bemisia tabaci*, la "mouche blanche". Les revenus des cotonculteurs avaient chuté et le système de crédit agricole bloqué, suite à l'impossibilité des producteurs de rembourser leur crédit. Heureusement, entre 2000 et 2007, grâce à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan stratégique autour duquel se sont mobilisés solidairement les 50 000 cotonculteurs sénégalais regroupés au sein de la Fnpc et les salariés de la Sodefitec, la production a plus que triplé. Les rendements ont doublé et la réputation de qualité de la fibre sénégalaise a été reconquise. Mais en 2008, la situation s'est inversée à cause d'une pluviométrie catastrophique qui a fortement dégradé les revenus des cotonculteurs. Après sept campagnes agricoles de croissance continue, la filière cotonnière sénégalaise n'a pas échappé à la profonde crise découlant de la faiblesse des cours mondiaux du coton et de la flambée du prix des intrants agricoles qui a conduit à l'effondrement spectaculaire de la production cotonnière africaine.

Quelles sont les causes de l'évolution erratique de la production cotonnière sénégalaise qui jusque-là n'arrive pas à dépasser les 50 000 tonnes de coton graine ?

Ce qui détermine l'évolution des surfaces et de la production au Sénégal, ce sont essentiellement les conditions climatiques, l'évolution des prix aux producteurs et des prix relatifs, les prix de cession des intrants et les politiques d'incitation de l'Etat. En effet, la filière cotonnière, pour être attractive, doit

impérativement offrir des avantages comparatifs, tangibles pour les agriculteurs. C'est une bataille sans fin pour toujours plus de performance qui exige une parfaite organisation de la filière, des itinéraires techniques performants, diffusés par un dispositif opérationnel de conseil agricole ramifié et adapté. Le Sénégal ne sera jamais un grand pays cotonnier. Il peut néanmoins produire une fibre de grande qualité, rémunérer de façon satisfaisante les cotonculteurs, saturer ses installations industrielles d'égrenage et créer de la richesse équitablement partagée entre les agriculteurs, les actionnaires de l'agro-industrie cotonnière et l'Etat tout en investissant pour développer la filière. C'est compte tenu de tout cela que la stratégie des acteurs de la filière cotonnière sénégalaise est fondée sur la qualité. D'où la certification ISO 9001 obtenue par notre entreprise depuis cinq ans qui nous a permis de développer les cotons labellisés équitable, bio équitable (L8, F8). Le coton sénégalais est mondialement réputé pour la qualité de sa fibre.

Quelles sont les mesures initiées pour relancer la culture du coton dans les différents bassins de production, notamment dans le Sud-est du pays ?

Suite aux contre-performances successives des trois dernières campagnes, les 2 400 groupements de producteurs de coton du Sénégal et plus de 120 techniciens de la Sodefitec ont, deux mois durant, à travers de nombreuses réunions de bilan qui ont regroupé près de 24 000 producteurs de coton, posé un diagnostic approfondi des difficultés de la filière et dégagé les axes d'un plan de relance de la production. Au terme de ce processus, le plan de relance de la production cotonnière visant l'atteinte en trois ans de l'objectif de saturation du potentiel industriel (65 000 T), a été adopté par l'ensemble des acteurs de la filière cotonnière. Pour atteindre cet objectif, les acteurs ont convenu de relancer durable-

ment la production en améliorant et en sécurisant les revenus des producteurs. Ceci, par le rétablissement de rendements agronomiques satisfaisants, la maîtrise de l'endettement des cotonculteurs et des impayés internes des groupements de producteurs de coton, de même que l'éradication définitive des trafics et des détournements d'intrants. Ce plan de relance, validé lors du forum du 29 mai, tenu à Missirah dans le département de Tambacounda et présidé par le ministre de l'Agriculture, s'articule autour de trois axes. Il s'agit tout d'abord d'investir à nouveau dans la formation des ressources humaines : agriculteurs, responsables d'organisations professionnelles, relais techniques villageois et personnel de conseil agricole de la Sodefitec. Ensuite de renforcer en effectifs et en moyens logistiques, le dispositif de conseil agricole. Et enfin d'adapter les itinéraires techniques proposés à la situation nouvelle et veiller à leur adoption.

Quel rôle l'Association Cotonnière Africaine, que vous avez l'honneur de diriger, joue dans la défense de la cotonculture en Afrique ?

L'Association Cotonnière Africaine (A.C.A) qui regroupe les sociétés cotonnières et leurs alliés est née à la veille de la rencontre de l'Omc à Cancún où la question des subventions cotonnières a été au centre des débats. Elle a joué un grand rôle aux côtés des Etats du C4 pour faire prévaloir, tant au sein de l'Omc que dans l'opinion mondiale, l'exigence d'un marché plus équitable, la nécessité que les mêmes règles s'appliquent invariablement à tous. Concentrée au début en Afrique de l'Ouest et du Centre, notre Association est maintenant implantée dans toutes les régions du continent, ses membres actifs sont passés de six en 2002 à 26 en 2009. Elle fait entendre sa voix dans les fora internationaux pour défendre le coton africain. Elle s'engage dans l'action pour améliorer la

INNOVATIONS DANS LE MONDE AGRICOLE

qualité de la fibre africaine. Ses journées annuelles sont devenues un élément majeur de l'agenda cotonnier mondial. Notre association est en train d'élaborer son plan stratégique pour la période 2011-2016 pour s'adapter aux évolutions du monde. Nous avons aussi commencé à mettre en réseau nos experts des différents métiers au sein des commissions techniques qui permettent l'échange d'information entre les différentes sociétés cotonnières du continent, la diffusion des bonnes pratiques et l'élaboration de projet régionaux fédérateurs.

En outre, l'A.C.A participe aux processus d'élaboration et d'évaluation des politiques agricoles des différentes sous-régions africaines. Par ailleurs, l'organisation a décidé de se ramifier au niveau des différentes communautés économiques régionales définies par l'Ua afin de participer plus efficacement à la définition des politiques.

Certains pays africains ont adopté le coton génétiquement modifié et d'autres étudient la possibilité d'une telle décision. Pensez-vous que cette nouvelle variété peut constituer une solution pour augmenter la production cotonnière en Afrique ?

Notre association est composée de 26 membres actifs évoluant dans des contextes différents avec des orientations et options spécifiques. Chacune choisit en toute souveraineté ses options. Mais notre association offre à ses membres un service essentiel : leur donner toute l'information possible pour choisir en connaissance de cause. Ainsi, il y a cinq ans, au cours du séminaire technique des 3^{es} journées annuelles de l'A.C.A à Ouagadougou, nous avons enregistré des communications de haute portée scientifique sur la question qui ont beaucoup aidé nos membres. Dans quelques semaines, nous allons conjointement avec notre association sœur l'Afcot organiser un autre séminaire pour enrichir et approfondir notre connaissance à partir des leçons de l'expérience de nos collègues et amis Burkinabé, pionniers en la matière. En tout état de cause, les Ogm font partie de l'arsenal offert par la science aux filières cotonnières pour améliorer leurs performances. Mais tout doit être relativisé. Tant que les questions d'organisation des filières et de gestion de la caution solidaire, d'accès aux intrants et de sous dosage ne sont pas réglées, de telles innovations ne pourront pas exprimer tout leur potentiel. Pour finir, je dirai que la remontée des cours du coton après plus de cinq longues années de crise va soutenir la relance de nos filières. Il s'agit donc d'en tirer le maximum de parti.

La publication de ce bulletin a été rendue possible grâce au soutien de :



FOCUS SUR...

LE PROTOCOLE DE CARTHAGENE

Un instrument pour la prévention des risques biotechnologiques

Afin de fixer les règles et normes liées à la manipulation, au transport, à l'utilisation et à l'échange entre pays des Organismes génétiquement modifiés, la communauté internationale, sous la houlette des Nations Unies a mis en place le protocole dit de Carthagène. Adopté le 29 Janvier 2000 à Montréal, au Canada, il est rentré en vigueur en septembre 2003.

Réglementer les Organismes génétiquement modifiés (Ogm) depuis leur introduction, tel est le but de la mise sur pied du protocole de Carthagène. Premier du genre, cet instrument fixe le cadre juridique pour la protection, la conservation et l'utilisation de la biodiversité. Et ce, compte tenu des incertitudes et craintes liées aux Ogm, notamment dans le domaine de la santé humaine.

Le protocole de Carthagène tire principalement sa source de la Convention sur la diversité biologique (Cdb) du 05 Juin 1992, adoptée lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (Cnued) à Rio de Janeiro, au Brésil. En son article 19.3, la Cdb stipule que « *les Parties examinent, s'il convient de prendre des mesures et d'en fixer les modalités, éventuellement sous forme d'un protocole, comprenant notamment un accord préalable donné en connaissance de cause, définissant les procédures appropriées dans le domaine du transfert, de la manutention et de l'utilisation en toute sécurité de tout organisme vivant modifié, résultant de la biotechnologie, qui risquerait d'avoir des effets défavorables sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique* ».

A travers 40 articles et annexes, le protocole de Carthagène fixe les règles et normes liées à la manipulation, au transport, à l'utilisation et à l'échange entre pays, des Ogm. Il repose principalement sur deux principes à savoir : le recueil de l'accord préalable du pays d'importation et une procédure d'information précoce. En effet, l'importation d'un Ogm destiné à être disséminé intentionnellement dans l'environnement sera subordonnée à une notification et au consentement préalable de l'Etat importateur. Cette mesure est

particulièrement importante pour que les pays, en particulier ceux en voie de développement, puissent disposer d'informations préalables, nécessaires à une prise de décision éclairée. Ce qui garantit à tous les pays, les mêmes droits souverains.

Quant à la procédure d'information précoce, elle s'appliquera aux Ogm destinés à être utilisés directement dans l'alimentation humaine ou animale, sans être disséminés dans l'environnement du pays d'importation. Cette information initiale pertinente sur l'utilisation de ces Ogm, qui doit être fournie à chaque pays par l'intermédiaire du mécanisme d'échanges d'informations du protocole, permettra à chaque pays d'importation de se préparer à une demande éventuelle, dans le cadre de sa législation nationale, visant à introduire cet Ogm sur son sol. Au-delà des principes de précaution développés ci-dessus, le protocole prévoit également la mise en place d'un dispositif d'information. Il s'agit du Centre d'échanges pour la prévention des risques biotechnologiques dont la mission est de recueillir et de diffuser toute information susceptible d'éclairer les utilisateurs potentiels des Ogm sur les risques inhérents à leur adoption.

Défini comme un acte de droit international ayant force de loi, le protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques, communément appelé « Protocole de biosécurité » a été adopté le 29 Janvier 2000 à Montréal.

A ce jour, 147 pays issus des cinq continents l'ont ratifié. Et ce, depuis son entrée en vigueur en septembre 2003. Il est le fruit d'un long processus de cinq années d'après négociations entre les différents pays du globe sous la houlette des Nations Unies.